

SAISON 2026

**JARDIN  
COMMUNAUTAIRE  
LES CAPUCINES  
ENTENTE & RÈGLEMENTS**



L'Ascension



“ L'AMOUR DU JARDINAGE EST UNE GRAINE  
QUI, UNE FOIS PLANTÉE, NE MEURT  
JAMAIS ”

G. JEKYLL



**Pour toutes questions**

**Service des loisirs**

Municipalité de L'Ascension

loisirs@munlascension.ca

819-421-4794



L'Ascension

**Espace jardinier**

Jardinier

Numéro(s) de(s) bac(s)

Numéro de clé

Le jardin **Les Capucines** est accessible pour les résidents de L'Ascension, permanents ou saisonniers, qui ont envie de partager le bonheur de cultiver leur jardin dans un esprit de communauté et de partage.

Le gestion du jardin est assurée par la Municipalité de L'Ascension en partenariat avec le comité de jardin constituée de jardiniers aussi passionnés qu'engagés.

**Objectifs du comité**

- Mettre sur pieds une structure d'opération et de gestion du jardin qui reflète la réalité et les besoins du groupe de jardiniers en place ;
- Assurer la gestion fonctionnelle du jardin par la mise en place de procédures communes dans l'objectif d'harmoniser les pratiques ;
- Mettre sur pieds d'activités sociales et/ou de formation ;
- Planifier les besoins en vue de bonifier et développer le plein potentiel du jardin ;
- Bonifier la communication entre les jardiniers et développer le sentiment d'appartenance ;
- Promouvoir le jardin dans la communauté et contribuer à son rayonnement ;

Les jardiniers qui souhaitent se joindre au comité jardin doivent communiquer avec le service des loisirs de la Municipalité de L'Ascension.



**Bonne saison de jardinage**



## ACCÈS ET RÉSERVATION

Toute réservation de bacs est conclue à la signature du contrat d'engagement entre le jardinier et la municipalité de L'Ascension. L'utilisateur doit s'acquitter de son paiement et se voit remettre une clé d'accès au jardin communautaire. À la clôture de la saison, l'utilisateur doit remettre sa clé (au plus tard le 16 octobre) à l'hôtel de ville. Les années subséquentes, le jardinier aura préséance sur son bac s'il le désire.

### **Coût**

5\$ pour un bac 4' x 8'.

Limite de 2 bacs par jardinier. Après le 1er juin, les bacs non attribués seront offerts aux jardiniers intéressés.

### **Dépôt**

Un dépôt de 10\$ est exigé pour la responsabilité de la clé. En cas de perte, le coût de la clé (18,50\$) sera exigé ou le contrat du jardinier sera annulé.

**Ouverture du jardin :** 4 mai 2026

**Important :** Lorsque vous prendrez possession de votre jardinet, merci de conserver les membranes noires qui s'y trouvent. Vous pourrez les déposer dans le bac prévu à cet effet dans le cabanon, afin qu'elles puissent être réutilisées en fin de saison.

## ENTRETIEN

### **Arrosage**

Le jardinier peut, à sa convenance, utiliser les arrosoirs et les boyaux d'arrosage mis à sa disposition pour l'entretien de son jardinet. Après chaque utilisation, il est essentiel de fermer le robinet d'eau et de fermer la valve centrale si vous êtes le dernier à quitter le jardin.

### **Entretien régulier**

Le jardinier est tenu d'entretenir régulièrement son bac et d'exercer un contrôle adéquat des mauvaises herbes. Il est également responsable de désherber le parterre autour de son jardinet. Une négligence récurrente de son espace pourrait mener à la résiliation du contrat d'utilisateur. Notez qu'il est interdit de faire des trous dans les bacs pour y fixer quoi que ce soit.

### **Entretien des espaces communs:**

Nos espaces communs au jardin nécessitent un peu d'entretien afin de demeurer beaux et productifs. Ces zones sont dédiées à la culture de légumes qui seront redistribués aux membres des Capucines. Cette année, nous avons fait l'acquisition d'un système d'irrigation goutte à goutte, ce qui facilitera grandement leur entretien.

Des corvées ponctuelles (désherbage, taille, etc.) seront aussi organisées au besoin, avec un appel à tous par courriel. Si vous êtes disponible, vous serez toujours les bienvenus pour y participer. Et comme à notre habitude, nous aimons clore ces moments de travail par un petit apéro convivial

### **Fongicide, herbicide et insecticide**

Seulement des fongicides, herbicides et insecticides naturels doivent être utilisés au jardin communautaire.

### **Matières organiques, recyclables et non-recyclables.**

Chaque jardinier est tenu de déposer les matières recyclables au bac vert; les non-recyclables au bac noir et les herbes résiduelles au bac brun.

La zone clôturée, anciennement dédiée à la fabrication de compost, n'est plus utilisée. Nous priorisons désormais l'usage des bacs bruns. Une partie du compost produit nous est ensuite redistribuée et utilisée dans notre localité.

### **Fermeture de votre jardinet**

Le jardinier doit avoir vidé et nettoyé son bac pour le 16 octobre. Des membranes noires opaques sont disponibles dans le cabanon : elles doivent être utilisées pour recouvrir votre jardinet pour l'hiver. Une fois votre jardinet fermé, merci de rapporter votre clé à l'Hôtel de Ville. Le dépôt de 10 \$ vous sera alors remis.

## ENSEMENCEMENT ET RÉCOLTE

### **Ensemencement**

Le jardinier doit avoir semencé son bac avant la fin du mois de juin. S'il ne l'a pas fait, son bac sera repris et attribué à quelqu'un d'autre sans remboursement.

### **Outils**

Chaque jardinier doit fournir les outils nécessaires pour son jardinage. Quelques outils seront également mis à la disposition de tous les jardiniers dans le cabanon

### **Récoltes**

Les jardins communs sont dédiés à la culture de légumes au bénéfice de tous les jardiniers des Capucines. Les membres du comité jardin se chargent d'ensemencer ces espaces et de récolter les légumes au moment venu. Une fois récoltés, les légumes seront déposés dans un grand panier situé sous l'abri solaire, à la disposition de tous les jardiniers. Si vous avez un surplus de légumes dans votre propre jardinet, n'hésitez pas à les déposer dans ce même panier. Cela permettra à tous de profiter d'une belle variété de produits frais, dans un bel esprit de partage.

## CONVIVIALITÉ ET RESPECT AU JARDIN

Un coin détente est à votre disposition pour favoriser les échanges et les pauses conviviales. Des breuvages sont offerts dans le frigo du cabanon, avec une liste de prix ; merci de déposer votre contribution dans le coffret prévu à cet effet. Pour le bien-être de tous, nous vous invitons à maintenir une atmosphère calme et respectueuse, propice au plaisir de jardiner ensemble.